

Une cause à défendre :

Un fonds national d'urgence en cas de sécheresse pour le Kenya

La faiblesse principale du système kenyan de gestion de la sécheresse réside dans sa lenteur d'intervention. Un fonds national d'urgence en cas de sécheresse devrait être établi afin de garantir des interventions à temps, appropriées et adéquates pour atténuer l'impact des crises liées à la sécheresse. Les sécheresses récurrentes sont peut-être un aspect inévitable de la vie au Kenya mais la souffrance humaine qui en découle, elle, n'est pas inévitable.

Résumé

Trois millions et demi de personnes subissent actuellement l'une des sécheresses les plus importantes de l'histoire du Kenya. Cette crise, très complexe par la manière dont elle touche les moyens d'existence et encore aggravée par des facteurs de stress immédiat dus au manque d'eau et de nourriture, a déjà entraîné une détérioration aiguë de la santé et de l'alimentation des populations ainsi que des pertes importantes de bétail pour les bergers nomades.

Un fonds d'urgence en cas de sécheresse devrait être créé au Kenya afin de garantir la capacité d'intervenir à temps et de manière appropriée pour atténuer l'impact de ces crises récurrentes liées à la sécheresse. Ce fonds devrait être un instrument complémentaire de soutien aux mécanismes existants de gestion des catastrophes. Quand bien même les sécheresses seraient un élément inévitable de la vie au Kenya, la souffrance qu'elles entraînent ne devrait pas être inévitable.

La faiblesse principale du système de gestion des sécheresses du Kenya réside dans sa lenteur d'intervention. Un Système d'Alerte Précoce (SAP) techniquement solide a été élaboré, mais une alerte précoce ne débouche pas nécessairement sur une action précoce. C'est un fait largement reconnu : le manque de ressources déployables rapidement est le facteur principal qui empêche une réaction rapide.

Les experts ont déterminé qu'un fonds central d'environ 50 millions de dollars devrait être mis en place, financé par les donateurs internationaux et le gouvernement du Kenya. Ce fonds devrait servir à financer des interventions précoces destinées à éviter que des sécheresses récurrentes se transforment en crises humanitaires de grande ampleur. Le gouvernement du Kenya a pris part à ces débats et a lui-même reconnu la nécessité d'établir un fonds d'urgence de ce type. Certains donateurs de premier plan ont également apporté leur soutien au concept, même si le fonds en reste actuellement au stade de proposition.

Un fonds de ce type ne devrait pas être considéré comme une alternative au traitement du sous-développement chronique des terres arides et semi-arides du Kenya, pour lesquelles les sécheresses sont un problème persistant. Au contraire, il devrait faire partie d'une stratégie gouvernementale d'ensemble, qui chercherait à traiter de manière globale les problèmes rencontrés par la population de ces zones. Une telle stratégie devrait inclure une législation reprenant l'actuelle Politique Nationale pour un Développement Durable des Terres Arides et Semi-arides du Kenya.¹

Ce document débute par un appel en faveur d'un fonds national d'urgence en cas de sécheresse dans le contexte du sous-développement des terres arides et semi-arides et de la marginalisation des populations qui y vivent. La partie suivante défend la nécessité d'un fonds de ce type, en soulignant de quelle manière son absence a contribué à la crise humanitaire actuelle et en examinant les efforts d'atténuation qu'un fonds de cette nature aurait pu

¹ Pour des informations plus détaillées consultez, *Des promesses à la réalité: Un programme pour le sous-développement chronique des terres arides du Kenya*, Oxfam International, mai 2006.

soutenir. Sont également examinés certains problèmes persistants au Kenya à cause du manque de financement des crises liées à la sécheresse. La dernière partie du document s'interroge sur la manière dont le fonds pourrait fonctionner dans la pratique et se penche sur la manière de le financer, le gérer et le mettre en œuvre ainsi que sur ses priorités d'utilisation.

Oxfam demande:

- **La création au Kenya d'un fonds national d'urgence en cas de sécheresse avant fin 2006, afin qu'il soit opérationnel avant l'émergence de la prochaine crise liée à la sécheresse.**

Ceci nécessitera :

- **Un effort renouvelé de la part du gouvernement kenyan afin de rédiger une proposition et de la faire traverser le système politique pendant la période actuelle d'urgence nationale ;**
- **Un soutien actif de la part de la communauté des donateurs internationaux pour permettre l'établissement et le financement du fonds national d'urgence en cas de sécheresse ; et**
- **Un accord entre le gouvernement kenyan et les donateurs internationaux sur des mécanismes efficaces permettant le déboursement des fonds et la justification de leur utilisation.**

© Oxfam International - mai 2006

Ce document a été rédigé par Cathy Huser et Mary Kirkbride. Oxfam est reconnaissant de l'assistance que Josie Buxton, Gezahegn Kebede et Peter Kisopia y ont apporté pendant son élaboration. Il fait partie d'une série de documents écrits dans le but d'informer le débat public sur des questions de développement et de politique humanitaire.

L'utilisation de ce texte dans un but de plaidoyer, de campagne, d'éducation et de recherche est gratuite à condition que la source en soit dûment citée. Le détenteur des droits d'auteur exige que tout usage de ce type lui soit notifié afin de pouvoir effectuer une évaluation de l'impact du document. Une permission explicite doit être obtenue pour copier le texte dans d'autres circonstances que celles mentionnées ci-dessus, ou pour le réutiliser dans d'autres publications ou encore pour le traduire ou l'adapter, et il est possible dans ces cas que des droits soient perçus. Merci de vous adresser à : publish@oxfam.org.uk

Pour de plus amples informations sur les questions soulevées dans ce document n'hésitez pas à écrire à : advocacy@oxfaminternational.org

Oxfam International est une confédération de 12 organisations qui travaillent ensemble dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice: Oxfam Amérique, Oxfam Allemagne, Oxfam Australie, Oxfam-en-Belgique, Oxfam Canada, Oxfam Grande-Bretagne, Oxfam Hong Kong, Intermón Oxfam (Espagne), Oxfam Irlande, Novib Oxfam Pays-Bas, Oxfam Nouvelle Zélande et Oxfam Québec. N'hésitez pas à appeler ou écrire aux agences listées ci-dessous pour toute information complémentaire. Vous pouvez également vous rendre sur: www.oxfam.org/fr

<p>Oxfam America 26 West St., Boston, MA 02111-1206, USA Tél. : +1.617.482.1211 E-mail : info@oxfamamerica.org www.oxfamamerica.org</p>	<p>Oxfam Hong Kong 17/fl., China United Centre, 28 Marble Road, North Point, Hong Kong Tél. : +852.2520.2525 E-mail : info@oxfam.org.hk www.oxfam.org.hk</p>
<p>Oxfam Australia 156 George St., Fitzroy, Victoria 3065, Australia Tél. : +61.3.9289.9444 E-mail : enquire@oxfam.org.au www.oxfam.org.au</p>	<p>Intermon Oxfam (Spain) Roger de Llúria 15, 08010, Barcelona, Spain Tél. : +34.902.330.331 E-mail : info@intermonoxfam.org www.intermonoxfam.org</p>
<p>Oxfam-in-Belgium Rue des Quatre Vents 60, 1080 Brussels, Belgium Tél. : +32.2.501.6700 E-mail : oxfamsol@oxfamsol.be www.oxfamsol.be</p>	<p>Oxfam Ireland Dublin Office, 9 Burgh Quay, Dublin 2, Ireland Tél. : +353.1.672.7662 Belfast Office, 115 North St, Belfast BT1 1ND, UK Tél. : +44.28.9023.0220 E-mail : communications@oxfam.ie www.oxfamireland.org</p>
<p>Oxfam Canada 250 City Centre Ave, Suite 400, Ottawa, Ontario, K1R 6K7, Canada Tél. : +1.613.237.5236 E-mail : info@oxfam.ca www.oxfam.ca</p>	<p>Oxfam New Zealand PO Box 68357, Auckland 1032, New Zealand Tél. : +64.9.355.6500 (Toll-free 0800 400 666) E-mail : oxfam@oxfam.org.nz www.oxfam.org.nz</p>
<p>Oxfam Germany Greifswalder Str. 33a, 10405 Berlin, Germany Tél. : +49.30.428.50621 E-mail : info@oxfam.de www.oxfam.de</p>	<p>Oxfam Novib (Netherlands) Mauritskade 9, Postbus 30919, 2500 GX, The Hague, The Netherlands Tél. : +31.70.342.1621 E-mail : info@oxfamnovib.nl www.oxfamnovib.nl</p>
<p>Oxfam Great Britain Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK Tél. : +44.(0)1865.473727 E-mail : enquiries@oxfam.org.uk www.oxfam.org.uk</p>	<p>Oxfam Québec 2330 rue Notre Dame Ouest, bureau 200, Montréal, Québec, H3J 2Y2, Canada Tél. : +1.514.937.1614 E-mail : info@oxfam.qc.ca www.oxfam.qc.ca</p>

Secrétariat d'Oxfam International: Suite 20, 266 Banbury Road, Oxford, OX2 7DL, UK
Tél. : +44(0)1865.339100. E-mail : information@oxfaminternational.org. Web site: www.oxfam.org

Bureaux de plaidoyer d'Oxfam International:
Washington: 1100 15th Street NW, Ste. 600, Washington, DC 20005, USA
Tél. : +1.202.496.1170. E-mail : advocacy@oxfaminternational.org
Brussels: 22 rue de Commerce, 1000 Brussels, Belgium
Tél. : +322.502.0391. E-mail : advocacy@oxfaminternational.org
Genève: 15 rue des Savoises, 1205 Geneva, Switzerland
Tél. : +41.22.321.2371. E-mail : advocacy@oxfaminternational.org
New York: 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY 10017, USA
Tél. : +1.212.687.2091. E-mail : advocacy@oxfaminternational.org

Organisations liées à Oxfam :

Les organisations suivantes sont liées à Oxfam International :

Oxfam Japan Maruko bldg. 2F, 1-20-6, Higashi-Ueno, Taito-ku, Tokyo 110-0015, Japan
Tél. : + 81.3.3834.1556. E-mail : info@oxfam.jp Web site: www.oxfam.jp
Oxfam India B55, First Floor, Shivalik, New Delhi, 1100-17, India
Tél. : + 91.11.26693 763. E-mail : info@oxfamint.org.in Web site: www.oxfamint.org.in

Membres observateurs d'Oxfam:

Les organisations suivantes ont actuellement un statut de membres observateurs auprès d'Oxfam International et travaillent à l'obtention d'une possible affiliation complète :

Agir ici (France) 104 Rue Oberkampf, 75011 Paris, France
Tél. : + 33.1.56.98.24.40. E-mail : agirici@agirici.org Web site: www.agirici.org
Fundación Rostros y Voces (México) Alabama No. 105 (esquina con Missouri), Col. Nápoles, C.P. 03810 México, D.F.
Tél./Fax : + 52.55.687.3002. E-mail : correos@rostrosyvoces.org Web site: www.rostrosyvoces.org